

L'ATSEM : sa place, son rôle dans la classe

Où se trouvent les limites entre le rôle de l'enseignant et celui de l'ATSEM ? Comment travailler en bonne harmonie et dans un respect mutuel ?

L'enseignante est responsable pédagogiquement de ses élèves, elle ne peut déléguer ce travail à quiconque. Ainsi tous les ateliers relevant d'un apprentissage sont à la charge de l'enseignante.

L'ATSEM aide au bon fonctionnement matériel, à l'encadrement des élèves sous la responsabilité de l'enseignante.

Concrètement, voici comment peut se répartir le travail entre une ATSEM et l'enseignante.

Le matin, à l'accueil, l'ATSEM aide au déshabillage et au passage aux toilettes, ce qu'elle fait aussi durant la journée.

Elle consulte le cahier journal de l'enseignante et, à l'aide des fiches techniques, elle sait exactement quels matériels et quels supports prévoir. Elle fait éventuellement des photocopies quand la préparation le nécessite.

Elle accompagne en EPS si la séance est complexe, sinon elle prépare dans la classe les ateliers suivants.

Elle supervise les ateliers d'un point de vue matériel, ses interventions se portent sur le respect des consignes et non sur l'apprentissage en lui-même.

Elle s'appuie sur l'enseignante pour les règles de vie et n'a pas à gérer les conflits ou les difficultés de comportement lorsque l'enseignante est présente.

Elle peut avoir des idées concernant l'amélioration matérielle du fonctionnement de la classe ou des idées de réalisation et il faut savoir l'écouter.

Elle respecte les élèves et accepte leurs différences. Nous parlons des élèves.

Il faut toujours demander aux élèves de respecter le travail de l'ATSEM, ils ne partent pas sans avoir rangé la classe, cela se fait ensemble, ils veillent à bien accrocher leurs manteaux, leurs sacs, ils apprennent aussi à débarrasser leur table lorsqu'un atelier est fini.

Aux yeux des parents, l'ATSEM doit être reconnue dans son rôle d'assistante de l'enseignante, mais elle ne se substitue pas à celui-ci, elle n'a pas à faire de commentaires sur le comportement d'un enfant avec les parents.

Une fois les places établies et la relation fondée, l'efficacité d'un tel duo permet à tous les acteurs de la classe de se sentir bien et d'avoir envie d'avancer ensemble.

Comment faire en cas de difficultés, de comportement outrepassé ?

Il n'y a qu'un seul conseil à donner : le dialogue, parler ensemble des dysfonctionnements et rétablir les rôles pour que chacun se sente à sa place.

ATSEM : agent territorial spécialisé des écoles maternelles



L'ATSEM : sa place, son rôle dans la classe

Où se trouvent les limites entre le rôle de l'enseignant et celui de l'ATSEM ? Comment travailler en bonne harmonie et dans un respect mutuel ?

L'enseignante est responsable pédagogiquement de ses élèves, elle ne peut déléguer ce travail à quiconque. Ainsi tous les ateliers relevant d'un apprentissage sont à la charge de l'enseignante.

L'ATSEM aide au bon fonctionnement matériel, à l'encadrement des élèves sous la responsabilité de l'enseignante.

Concrètement, voici comment peut se répartir le travail entre une ATSEM et l'enseignante.

Le matin, à l'accueil, l'ATSEM aide au déshabillage et au passage aux toilettes, ce qu'elle fait aussi durant la journée.

Elle consulte le cahier journal de l'enseignante et, à l'aide des fiches techniques, elle sait exactement quels matériels et quels supports prévoir. Elle fait éventuellement des photocopies quand la préparation le nécessite.

Elle accompagne en EPS si la séance est complexe, sinon elle prépare dans la classe les ateliers suivants.

Elle supervise les ateliers d'un point de vue matériel, ses interventions se portent sur le respect des consignes et non sur l'apprentissage en lui-même.

Elle s'appuie sur l'enseignante pour les règles de vie et n'a pas à gérer les conflits ou les difficultés de comportement lorsque l'enseignante est présente.

Elle peut avoir des idées concernant l'amélioration matérielle du fonctionnement de la classe ou des idées de réalisation et il faut savoir l'écouter.

Elle respecte les élèves et accepte leurs différences. Nous parlons des élèves.

Il faut toujours demander aux élèves de respecter le travail de l'ATSEM, ils ne partent pas sans avoir rangé la classe, cela se fait ensemble, ils veillent à bien accrocher leurs manteaux, leurs sacs, ils apprennent aussi à débarrasser leur table lorsqu'un atelier est fini.

Aux yeux des parents, l'ATSEM doit être reconnue dans son rôle d'assistante de l'enseignante, mais elle ne se substitue pas à celui-ci, elle n'a pas à faire de commentaires sur le comportement d'un enfant avec les parents.

Une fois les places établies et la relation fondée, l'efficacité d'un tel duo permet à tous les acteurs de la classe de se sentir bien et d'avoir envie d'avancer ensemble.

Comment faire en cas de difficultés, de comportement outrepassé ?

Il n'y a qu'un seul conseil à donner : le dialogue, parler ensemble des dysfonctionnements et rétablir les rôles pour que chacun se sente à sa place.

ATSEM : agent territorial spécialisé des écoles maternelles